

# LA LETTRE de l'ASGRA

Newsletter N°-06-2023 septembre

**SPECIAL EVENEMENT DE FIN DE SAISON  
15 novembre 2023**



## Le Mot du Président

Bonjour à toutes et à tous,

Nous sommes entrés dans la dernière ligne droite de cette belle saison golfique 2023.

La dernière journée des **Stablefords Individuels de Mionnay** (1ère série) et **Beaujolais** (2ème série) fin septembre a permis à Jean Noel Bridon de boucler la liste des vainqueurs des Challenges Individuels.

**La finale des Match Play au Golf de Mionnay** a réuni quatre belles équipes (Le Beaujolais et Bresson en 2ème division, Le Forez et Valence en 1ère division), et désigné les deux vainqueurs, Valence pour la première Division et Bresson pour la deuxième Division.

Un grand coup de chapeau à l'ami **John Williams** maitre d'œuvre de cette compétition des MP qui a offert à 20 clubs de s'affronter... amicalement.

Restent dans notre besace les deux rencontres de **Chassieu** le 10 octobre et du **Vergers** le 19 pour la touche finale.

Il nous a paru insupportable d'admettre de ne plus se rencontrer et de devoir attendre 2024 pour se retrouver. Alors, le Bureau de l'ASGRA a décidé de lancer une ultime épreuve en 2023, puisque qu'il n'est pas possible de parler de compétition. Les fers resteront au feu, les couverts non ! Nous allons ouvrir le repas réservé à récompenser les vainqueurs des challenges individuels et collectifs à tous les adhérents 2023.

**Noter la date dès à présent : le mercredi 15 novembre**

Vous trouverez ci-après dans la suite de la newsletter le détail de cette journée mais rapidement un petit résumé. Nous vous convions à un banquet non pas républicain mais golfique et amical. Le repas aura lieu au **Restaurant du Pont** à Saint-Didier-sur-Chalaronne. Les maitres des lieux **Beatrice et Jean Luc Verchère**, membres éminents du Golf de la Commanderie et de l'Asgra réunis, nous proposent un super repas pour 45 €.

Lors de ce repas nous récompenserons **les vainqueurs des challenges** et pourrons répondre à vos questions sur la prochaine saison. Mais comme manger pourrait ne pas vous suffire nous vous proposons, en option, de participer à **une visite commentée du Hameau du Vin le matin à 10 heures**. Là aussi dans le corps de la newsletter tout est détaillé.

L'organisation d'un tel évènement demande de vite approcher le nombre de personnes pour le repas et pour la visite du Hameau. **Merci donc de nous répondre très vite** en complétant le formulaire joint à cette Lettre si vous serez présents, sachant que les accompagnants non Asgra seront les bienvenus.

On ne parle pas que de golf à table !

Très amicalement

**Michel SERVY**  
Président de l'ASGRA



### ***Un visite guidée pour un lieu unique***

**Le Hameau Dubœuf est le 1er parc à thème sur la vigne et le vin en Europe, unique en son genre.** Il vous dévoile de manière ludique, pédagogique et immersive tout ce que la vigne et le vin sont à notre patrimoine.

Ce parc à thème s'adresse aussi bien aux amateurs, aux connaisseurs avertis, aux tribus ainsi qu'aux familles.

La visite guidée comprend une quinzaine de Salles thématiques autour du vin. Un voyage à travers 2000 ans de métiers de la vigne.

**Une dégustation de deux crus du Beaujolais de la Maison Dubœuf vous sera proposée en fin de parcours.**

Vous pouvez découvrir cette visite en cliquant sur le lien.

**HAMEAU DUBŒUF**  
**796 route de la gare**  
**71570 Romanèche-Thorins**



Les chais de la Maison Duboeuf



La partie musée du Hameau

[Cliquer pour rejoindre sur le site du Hameau](#)

 **Repas de l'ASGRA au Restaurant du Pont**



Le restaurant du Pont en bord de Saône

## ***Le Restaurant du Pont nous accueille pour le repas de remise des Challenges***

Le repas de remise des Challenges 2023 de l'ASGRA est prévu au **Restaurant du Pont**. cet établissement est tenu par des adhérents de l'ASGRA, **Béatrice et Jean-Luc Verchère**.

L'accueil se fera à partir de 12h30 que vous veniez directement ou depuis le Hameau Duboeuf situé à 10 minutes.

Au bord de Saône, ce restaurant gastronomique nous propose :

Restaurant du Pont  
Famille Verchère depuis 1912  
Votre restaurant traditionnel Familial

## MENU

Apéritif maison et ses mises en bouche

Terrine de canard aux pistaches et ses condiments

Poulet à la Crème et morilles, crêpes parmentières et légumes du jour

La Charlotte chocolat poire

Café mignardises

Eaux gazeuses et plates

Saint Véran et Beaujolais Lantigné

ASSOCIATION SENIORS GOURMETS

**Restaurant du Pont**  
1901 Route de Saint Romain  
01140 Saint-Didier-sur-Chalaronne



Béatrice Verchère au centre, lors du Challenge individuel à La Commanderie en juin.



Jean -Luc Verchère à droite et son fidèle co-équipier de l'ASGRA Jean-François Merlo



## **Remises des challenges de l'ASGRA**

### ***On fête les vainqueurs des Challenges individuels et Collectifs***

Nous profiterons du dessert pour remettre les Challenges :

- **Collectifs** - Challenge Rhône-Alpes - 4 BMB et Scramble aux clubs 1er, 2ème et 3ème.
- **Individuels** - 1ère et 2ème série - Messieurs - Dames et Seniors au 1er, 2ème et 3ème dans chaque catégorie

Les Challenges Match-Play ont été attribués lors des finales Match-Play à Mionnay le 2 octobre dernier



Valence vainqueur 1ère division.



Bresson vainqueur 2ème division



Le Forez Finaliste 1ère division



Le Beaujolais Finaliste 2ème division

## **Modalités de la journée du 15 novembre**

**Les inscriptions sont possibles pour la visite et le repas ou pour le repas uniquement :**

- Visite guidée du Hameau Duboeuf et repas au restaurant du Pont : **62 €**
- Repas au Restaurant du Pont uniquement : **42 €**

**Inscriptions avant le 30 octobre en cliquant sur le lien ci-dessous.**

**Le règlement se fera par chèque à envoyer à : Michel Servy - ASGRA - 1 avenue Adolphe Max 69005 Lyon**

[Cliquer pour vous inscrire](#)

[Cliquer pour rejoindre sur le site de l'ASGRA](#)

ASGRA  
1 avenue adolphe max 69005 lyon  
[asgrha@gmail.com](mailto:asgrha@gmail.com)

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes ou avez été adhérent de l'ASGRA.

[Se désinscrire](#)

